

ORCHESTRA-PREMAMAN
Société Anonyme au capital 23 460 114 Euros
Siège social : 200 avenue des Tamaris, 34130 SAINT AUNES
398 471 565 R.C.S. Montpellier

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 14 JANVIER 2013

Résultat des votes

L'Assemblée Générale Mixte de la société s'est tenue le 14 janvier 2013.

- Nombre d'actionnaires présents ou représentés (ou ayant voté par correspondance) : **22**
- Nombre de voix des actionnaires présents ou représentés (ou ayant voté par correspondance): **3 245 005**

L'ensemble des résolutions a été adopté selon les modalités précisées ci-après :

	Total des voix exprimées	Nombre d'actions	Proportion du capital représentée	Voix pour		Voix contre		Abstentions	
				Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Résolution à caractère extraordinaire									
1^{ère} résolution <i>Annulation de 374.154 actions - Réduction de capital par voie d'offre publique (art. L.225-204 et L.225-207 C.com)</i>	3245005	3245005	91,97%	2251202	69,37%	993803	30,63% (1)		
Résolution à caractère ordinaire									
2^{ème} résolution <i>Programme de rachat d'actions</i>	3245005	3245005	91,97%	3244979	100,00%	26	0,00%		
Résolutions à caractère extraordinaire									
3^{ème} résolution <i>Autorisation de réduction de capital par annulation d'actions</i>	3245005	3245005	91,97%	2251202	69,37%	993803	30,63% (1)		
4^{ème} résolution <i>Modification de la dénomination sociale</i>	3245005	3245005	91,97%	3245005	100,00%				
5^{ème} résolution <i>Modification des statuts concernant le choix d'exercice de la direction générale</i>	3245005	3245005	91,97%	3245005	100,00%				
6^{ème} résolution <i>Pouvoirs</i>	3245005	3245005	91,97%	3245005	100,00%				

- (1) Cette résolution est adoptée à la majorité, étant observé que les membres des concerts Groupe Familial MESTRE et GOTLIB ont voté à hauteur des deux-tiers de leurs voix pour l'adoption de cette résolution et ont exprimé un vote contre cette résolution à hauteur du tiers restant de leurs voix, afin de ne pas peser sur le sens du vote de cette résolution.